

THE BEST – FIFA FOOTBALL AWARDS™ 2019

RÈGLES D'ATTRIBUTION

Les articles ci-dessous traitent de la distinction suivante :

- **Prix Puskás de la FIFA** (le « **prix** »)

Art. 1. Le prix est organisé et remis par la FIFA.

Art. 2. Le prix récompense le plus beau but inscrit entre le 16 juillet 2018 et le 19 juillet 2019 (inclus), quel que soit le championnat dans lequel il a été inscrit et quels que soient le sexe et la nationalité du buteur/de la buteuse.

Art. 3. Un panel d'experts de la FIFA et du monde du football établit une présélection de dix buts, lesquels sont ensuite mis en ligne peu après sur FIFA.com en vue d'un vote public par les supporters(-trices) inscrit(e)s sur ledit site.

Le mécanisme de vote est le suivant :

Les votes seront ouverts sur FIFA.com du 19 août 2019 à 15h00 (CET) au 1^{er} septembre 2019 à minuit (CET). Les supporters(-trices) déterminent les trois finalistes parmi les dix buts présélectionnés.

Ceux-ci sont ensuite soumis au vote d'un panel de *FIFA Legends*, qui désignent le/la lauréat(e) du prix.

Chaque personne inscrite sur FIFA.com est habilitée à voter une fois.

Art. 4. Le prix est attribué au joueur/à la joueuse désigné(e) par le panel de *FIFA Legends* parmi les trois buts ayant recueilli le plus grand nombre de voix à l'issue de la période de vote sur FIFA.com.

Art. 5. Le/La lauréat(e) recevra son trophée en personne lors de la cérémonie organisée par la FIFA, le 23 septembre 2019 à Milan.

Art. 6. Tout litige découlant des scrutins est analysé et réglé par la FIFA à son entière discrétion.

Art. 7. Nonobstant ce qui précède, la FIFA peut – à tout moment et à son entière discrétion – écarter un suffrage émanant du vote public si elle considère que le votant n'a pas eu un comportement parfaitement irréprochable, notamment sur le plan éthique, ou que celui-ci a été associé ou impliqué dans des activités illégales ou discriminatoires (corruption, discrimination de tout type, etc.). Dans ce cas, la FIFA n'est pas tenue de rendre publique sa décision, ni d'en informer le votant ou toute autre personne.